

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES CONTRIBUTIONS

- ❖ **Année(s) de mise en œuvre** : [Sélectionnez l'année(s) pour laquelle votre action/projet/initiative est pertinent]

[Oui/Non] 2018	[Oui /Non] 2019	[Oui /Non] 2020	[Oui /Non] 2021	[Oui /Non] autres
-----------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------

- ❖ **Lien de l'initiative à la réponse COVID-19**: [Veuillez indiquer si votre action/projet/initiative est pertinent pour la réponse COVID-19].

[**Oui**/Non] Initiative liée à la réponse COVID-19 ?

Face à la COVID-19, les actions entreprises pour le développement des infrastructures ont permis de répondre aux besoins croissants relatifs au télétravail, au travail collaboratif en ligne et aux réunions en visioconférence. Ceci s'est traduit par l'augmentation de la bande passante internationale (plus de 215 Gbs) pour accéder à Internet, l'amélioration de la connectivité nationale (fibre optique et 4G) et le renforcement de la qualité de services.

Contexte [max 300 mots]

Référence : ODD 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'accès large bande s'inscrit dans la logique des programmes de l'Union Africaine et de Smart Africa pour un déploiement d'infrastructures modernes capables de fournir des services haut débit de qualité et est en droite ligne de la recommandation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) avec la Commission « Broadband » qui encourage la mise en place de Plan National large bande dans les Etats membres.

Avoir des infrastructures et un Internet Large bande permettra une meilleure intégration numérique de nos pays et de nos territoires.

Pour cela, il s'avère nécessaire de mettre en oeuvre des plans nationaux et transnationaux haut débit. Ainsi, la stratégie du haut débit de Smart Africa consacre les infrastructures comme le socle pour rendre l'internet haut débit disponible dans nos différents pays, à un coût abordable.

A cet effet, dans la mise en œuvre de la stratégie « Sénégal numérique 2025 » à travers son axe 1 pour « un accès ouvert et abordable aux réseaux et services numériques » et pour un meilleur aménagement numérique du territoire, plusieurs actions ont été engagées pour développer les infrastructures à large bande. Il s'agit, entre autres, :

- du plan national haut débit et très haut débit ;
- de la stratégie de service universel ;
- du déploiement de réseaux mobiles 4G et de la fibre optique.

Le coût total sur dix (10) ans est de 1094 milliards FCFA et le financement est assuré par le privé à hauteur de 73%, le public à 17% et en partenariat public-privé/PPP à 10%.

Les gestionnaires d'infrastructures sont principalement :

- SONATEL (opérateur) ;
- FREE (opérateur) ;
- EXPRESSO (opérateur) ;
- Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE - structure publique) ;
- Société Nationale d'Electricité du Sénégal (SENELEC - structure publique).

Proposition [max 400 mots]



FORMULAIRE DE SOUMISSION DES CONTRIBUTIONS

Dans le cadre de la présente contribution, le focus est mis sur le plan national haut débit et très haut débit. Le plan a pour objectif de faciliter le déploiement des infrastructures numériques de qualité et repose sur 4 axes afin d'abaisser la barrière tarifaire, l'extension de la couverture Haut (et très Haut) débit du territoire en fibre optique et en réseaux 4G, le développement de contenus et hébergements nationaux avec des datacenter, le renforcement de l'inclusion numérique et la formation métiers du haut débit.

En termes de réalisations, nous pouvons citer :

- Le déploiement d'un réseau de plus de 13 000 km de fibre optique sur l'ensemble du territoire national réparti entre l'Etat et les opérateurs de télécommunications ;
- Le déploiement de réseaux 4G pour offrir des services mobiles haut débit par les opérateurs ;
- La bande passante internationale pour l'accès à Internet dépasse 215 Gbps avec l'atterrissement de quatre (4) câbles sous-marins en fibre optique (ATLANTIS 2, SAT-3/WASC/SAFE, ACE, MAINONE) ;
- L'implémentation de quatre (4) datacenters Tiers-III publics et privés avec le parc des technologies numériques (PTN), l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) et les opérateurs Orange et Free ;
- La mise en place du point d'échange Internet (SENIX) pour faciliter l'échange de trafic Internet local, permettre d'améliorer la qualité de service avec un meilleur débit Internet tout en évitant les coûts supplémentaires sur la connectivité internationale ;
- Le partage d'infrastructures dont le but est d'accélérer le déploiement des infrastructures large bande en réduisant les coûts et la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales. Il concerne le génie civil, les infrastructures passives, la mutualisation des infrastructures publiques, du partage des infrastructures actives de l'itinérance nationale et/ou de réseau d'accès radioélectriques (RAN Sharing) dans les zones peu denses ou rurales.
- La stratégie de service universel (SU) pour une couverture des zones blanches (zones mal desservies, rurales ou frontalières).

Le challenge est d'arrimer notre plan national avec les ambitions de la stratégie large bande de Smart Africa qui servira de ligne directrice globale avec pour vision « 50% d'augmentation de la connectivité à large bande d'ici 2025, grâce à une politique et une réglementation harmonisées dirigées par le secteur privé, vers la réalisation du marché numérique unique (MNU) et d'une économie fondée sur la connaissance d'ici 2030 »

Pour son implémentation, il est nécessaire d'inciter pour les investissements indispensables dans les infrastructures en encourageant les partenariats public-privé, notamment dans les câbles sous-marins, les dorsales en fibre optique et la connectivité mobile haut débit, les datacenters pour héberger les applications et contenus à développer en se basant sur les meilleures pratiques et les réalités de nos pays.

Pour la feuille de route, les prochaines étapes sont :

- un câble sous-marin supplémentaire en accès ouvert ;
- interconnexion avec les pays limitrophes ;
- extension des réseaux (optiques, 4G/5G) ;
- développement de contenus avec l'écosystème numérique ;
- nouveaux datacenters pour l'hébergement local ;
- desserte satellitaire des villages non couverts ;
- développement d'un plateau de formation aux technologies du haut débit.



FORMULAIRE DE SOUMISSION DES CONTRIBUTIONS
VEUILLEZ SOUMETTRE LA CONTRIBUTION AVANT LE 15 SEPTEMBRE
A ITU-RO-AFRICA@ITU.INT

